



LE VÉLO POUR UN AMÉNAGEMENT ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLES DES TERRITOIRES

Un outil : le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

800 000 cyclistes par an sur la Loire à vélo

Les voies vertes accueillent aussi la mobilité quotidienne à vélo.



16,2Md'€/an de retombées économiques directes grâce à La Loire à vélo



LA MOBILITÉ ACTIVE AU LYCÉE ET DANS LES CENTRES D'APPRENTISSAGE

Les Régions peuvent encourager la pratique du vélo au lycée et dans les CFA : stationnement vélo, incitation à la pratique, réparation, lutte contre le vol... Comme la Région Nord-Pas-de-Calais dans son Plan vélo.

41% des 18-24 ans ne pratiquent aucune activité sportive ou physique



VÉLO ET TRANSPORT PUBLIC, UNE COMBINAISON GAGNANTE !

Mettre le vélo au cœur des schémas régionaux de l'intermodalité : stationnement vélo près des gares, embarquement des vélos dans les cars TER et les cars interurbains, calculateur d'itinéraires...

La Région Centre-Val de Loire finance **40% des stationnements en gare** (abris collectifs ouverts et fermés, consignes vélo...)

Mobigo, le calculateur de la Région Bourgogne, permet de combiner TER et vélo et de connaître les loueurs près des gares.

1072 places de stationnement sécurisé grâce à Véligo en Île-de-France - Objectif 20 000 en 2020.



LE VÉLO une chance pour les RÉGIONS !



LE VÉLO POUR RETISSER DU LIEN DANS LE PÉRIURBAIN

Les véloroutes et voies vertes sont aussi les axes structurants des schémas cyclables urbains et interurbains

Le vélo multiplie par 10 l'aire de chalandise d'un arrêt de transport public, le vélo à assistance électrique par 15.

Sur les réseaux express vélo (REV), en plein essor, la vitesse moyenne est de 20 km/h.



LE VÉLO FACILITE L'ACCÈS À LA MOBILITÉ

Des outils pour développer les mobilités actives : les plans de déplacements d'entreprise et interentreprises, les plans de déplacements d'administration, le financement d'itinéraires cyclables pour accéder aux gares.

La Région Rhône-Alpes soutient

17 plans de déplacements interentreprises

(46 000 salariés et 20 000 étudiants)



LE CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES, UN ALLIÉ POUR DES POLITIQUES CYCLABLES RÉUSSIES

- Un réseau de plus de 1500 collectivités et de partenaires (pouvoirs publics, chercheurs, bureaux d'étude, industriels, associations)
 - Une plateforme d'échange pour les collectivités (régions, départements, agglomérations, communes...)
- Des groupes de travail dédiés aux acteurs régionaux
- Une mise en lumière des politiques cyclables en France et à l'international.

Un club, des clubs... En 2012, le Club des villes et territoires cyclables a lancé le Club des parlementaires pour le vélo qu'il anime depuis sa création et qui rassemble plus de 100 députés et sénateurs pour le développement du vélo dans toutes ses composantes.

Rejoignez-nous ! www.villes-cyclables.org